



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE COATICOOK
VILLE DE WATERVILLE**

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NO. 694

Veuillez prendre note que le règlement intitulé « **Règlement no. 694, portant sur la gestion contractuelle de la Ville de Waterville** » a été adopté par le conseil municipal de la Ville de Waterville le 6 juillet 2026 et est entrée en vigueur le jour de la parution du présent avis.

Donné à Waterville, ce 7^e jour de juillet 2026.

Nathalie Isabelle
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nathalie Isabelle, et greffière-trésorière de la Ville de Waterville, certifie sous mon serment d'office avoir publié cet avis public, en affichant une copie le 7 juillet 2026 à l'hôtel de Ville et sur le site web de la municipalité, tel que prévu au règlement 604 concernant les modalités de publications des avis publics.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7^e jour de juillet 2026.

Directrice générale et greffière-trésorière